

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 23 (1935)

Heft: 464

Artikel: A travers les sociétés

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-262092>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

condamner à l'inaction totale, elle avait le temps de regarder en arrière, elle aurait pu être tentée de faire sentir à ses anciennes collaboratrices ses souffrances personnelles. Son dernier message à l'Union a été un enseignement; comment il est possible de placer sa propre vie dans un ensemble plus large.

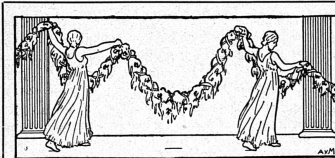
A. DE MONTET.



Les Expositions

Les feuilles commencent à peine de jaunir que déjà s'ouvraient à Lausanne les expositions de peinture; il paraît que nous en aurons durant tout l'hiver une ou deux par semaine. Admirable ténacité des artistes, les premières victimes des temps difficiles que nous vivons.

Nous avons vu des toiles de Violette Niestié, de Denyse Michel, de Juliette Mayor: des jeunes qui promettent beaucoup. M^{lle} Mayor se jette à corps perdu dans la couleur, elle se grise de couleurs, si bien qu'elle en oublie parfois les valeurs et les variations que les peintres apportent aux valeurs. C'est une travailleuse de beaucoup de mérite.



A travers les Sociétés

Service Social Volontaire.

Cette Association a pour but d'unir tous ceux qui veulent faire effort pour réaliser dans leur vie quotidienne un esprit de consécration en s'engageant à rendre un service social déterminé. Elle existe à Genève depuis plus de vingt ans, et elle n'a pas cessé de rendre de grands services: visites à des isolés, ménages, promenades d'enfants, raccommodages, transports en auto, lectures, démarches de tous genres, journées de campagne, que ne lui a-t-on pas demandé? Mais son activité pourrait être bien plus grande encore et plus développée si les volontaires étaient plus nombreux.

Venez donc au Service Social Volontaire, vous tous, hommes et femmes, jeunes gens et jeunes filles, qui disposez d'un peu de temps et désirez faire quelque chose pour votre prochain. Il y a du travail pour chacun dans la mesure de ses capacités. Quelle que soit l'activité qu'ils acceptent, les volontaires ont toujours l'occasion de répandre un peu de joie et d'aider les autres à vivre. N'est-ce pas le meilleur moyen d'oublier ses propres soucis? Pour tous renseignements, demandes, ou offres de service, s'adresser au bureau du S.S.V., place du Bourg-de-Four, 24, ouvert de 9 h. à 12 h., jeudi excepté.

(Le S.S.V. ne se charge pas de chercher ou de procurer du travail rétribué, ni de donner des secours, car il n'est pas une œuvre d'assistance, mais d'entraide fraternelle et de coopération.)

H. T.

Union des Femmes de Genève.

M^{lle} Suzy Fumet-Deraisme, professeuse de diction, reprendra cet hiver, à l'Union des Femmes de Genève, le cours de diction qu'elle avait organisé ces hivers précédents. Rappelons que ce cours s'adresse tout particulièrement aux personnes désirant, à côté d'un travail souvent matériel, trouver un délassement de l'esprit en même temps qu'un enrichissement intellectuel.

Ce cours a lieu tous les mardis soir, à 20 h. 30, au local de l'Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont.

Union chrétienne de jeunes filles: Cours de Chailly sur Clarens.

Que se passe-t-il au Grand Hôtel Montbrillant sur Clarens? A cette saison déjà avancée toutes les chambres sont occupées; on entre et sort joyeusement, et l'on se promène dans le cadre des feuillages d'automne; puis, au son d'une cloche, le silence se fait et l'atmosphère devient studieuse et recueillie.

C'est un rassemblement des Unions chrétiennes de jeunes filles de notre Suisse romande, auquel se joignent quelques branches de la Suisse allemande. Leurs Comités, leurs déléguées vivent quatre jours ensemble pour se connaître, étudier

La Section vaudoise des Femmes peintres, sculpteurs et décorateurs, que préside M^{lle} Germaine Ernst, a trouvé une formule nouvelle pour l'exposition qui s'est ouverte le 19 octobre, au numéro 33 de la rue de Bourg, dans un appartement obligeamment mis à sa disposition par MM. Trivelli et C^{ie}, droguistes, et qui deviendra, dit-on, une nouvelle galerie; c'est l'exposition des « quatre prix »: 25, 50, 100 et 200 fr. Les artistes se mettent au goût du jour, s'inspirent des méthodes commerciales les plus modernes. Espérons que cette formule leur réussira et attirera les amateurs.

Cette exposition est fort intéressante, a de la tenue, bien qu'on y trouve, çà et là, quelques traces d'amateurisme, qui est la plus vive critique à faire à l'art des femmes. Une vingtaine d'artistes y exposent une centaine d'œuvres: gravures, huiles, aquarelles. On y trouve les vaillantes aînées, si jeunes de cœur et d'esprit: M^{lle} Lina Gloor, toujours fidèle, M^{lle} L. Contat, M^{lle} Vuillemin, dont les œuvres ont tant de fraîcheur; M^{lle} V. Diserens a éclairci sa palette et nous montre un port d'Ouchy tout bleu; elle est suivie par bon nombre de ses excellentes élèves, bonnes graveuses, ou peintres de mérite. M^{me} S. Randin-Recordon, qui voulut bien, lors de la votation fédérale sur la révision de la Constitution, peindre deux panneaux déplorant l'ostracisme dont sont victimes les femmes, expose des fleurs d'excellente tenue et un paysage lumineux; Nanette Genoud est présente, au métier si habile; M^{lle} Kroenig a rapporté de Grèce des paysages classiques; M^{lle} A. Vallotton aussi est une fidèle de ce genre de manifestations. Une pléiade de jeunes: M^{les} Ernst, Danielle Cuénod, qui est la déesse tutélaire de l'exposition, Schweitzer, I. de

des sujets qui leur tiennent à cœur. M^{lle} S. de Dietrich, de Paris, a été appelée pour l'enseignement de la Bible, et sous son inspiration l'étude biblique devient une recherche profonde de questions vitales, en un appel au Plus Grand que soi. M^{lle} Germaine Guex, psychanalyste, nous parle avec compétence de ce sujet: « Connaître soi-même et les autres. » M^{me} Henri Johannot déploie un esprit d'observation remarquable en traitant *Le problème actuel de la famille*, et M^{me} Echaquet nous introduit dans *La Maison de Béthanie*, et nous y fait réellement revivre les petits et grands drames familiaux racontés par les contemporains de Marthe, Marie et Lazare. Ces cours nous laissent en admiration devant celles qui savent mettre un élément nouveau dans des choses connues; puissent celles qui les ont écoutées savoir les transmettre aux groupes de jeunes filles des Unions!

Le Comité National a été nommé à nouveau, et M^{me} Meylan-Roud a été nommée à la place de M^{lle} M. Chenevière, démissionnaire, à la présidence nationale. Le Bureau romand des U.C.J.F. est donc transporté à Lausanne. Souhaitons trois bonnes années de travail au mouvement des Unions romandes jusqu'à leur prochaine rencontre.

A. B.

Eclaireuses suisses.

La Fédération des Eclaireuses suisses, qui compte aujourd'hui environ 4.000 membres, a procédé au printemps de cette année à une révision de ses statuts. C'est sur l'organisation centrale du mouvement qu'ont porté les principales modifications. Une « Direction » et un « Comité National » ont été créés en remplacement de l'ancien Comité du Secrétariat. Grâce à ces deux nouveaux organes formés de chefs des diverses parties de la Suisse, une collaboration plus étroite sera rendue possible entre les membres dirigeants de la Fédération et les Associations des différents cantons.

Les commissaires et cheffaines élues par l'Assemblée générale d'avril dernier comme membres de ces deux Comités sont: pour la Direction: M^{lle} Yvonne Achard (Genève), Commissaire Nationale, M^{lle} Violette von Schulthess (Zurich), M^{lle} Valérie Koechlin (Bâle), et M^{lle} Denise Werner (Genève); pour le Comité National: M^{lle} H. Waerber (Berne), M^{me} Droin-de Morsier (Genève), M^{lle} R. Moppert (Bâle), M^{lle} Béguelin-Bossey (Eclaireuses disséminées), M^{lle} A. Bodmer (Zurich), Th. Ernst (Vaud), R. Preiswerk (Bâle), et A. Borgeaud (Genève). Le Comité National comprend en outre ex officio les commissaires cantonaux.

La Direction ou Comité Exécutif a tenu sa première séance au début de mai, à Genève. Elle s'est réunie depuis lors trois fois à Berne et une fois à Lausanne. Elle continuera à tenir ses réunions tantôt dans un canton, tantôt dans un autre, espérant ainsi faire le tour de la Suisse, et entrer en contact personnel avec les chefs de chaque canton. Quant au Comité National, chargé d'aider de ses conseils la Direction, il vient de siéger pour la première fois les 5 et 6 octobre dernier, à Berne. La discussion a porté principalement sur les questions suivantes: assurance-incendie des chalets en période de camp, préparation d'un Camp national pour l'été 1936, formation de conseillères techniques de la branche éclaireuse. La prochaine session du Comité National aura lieu au printemps.

Montmollin, M. Guarnieri, etc., — pour faire la pléiade, il m'en manque deux, mais elles y sont certainement... — promettent beaucoup.

De son côté, au fond du parc Mon-Repos, dévasté par une municipalité progressiste, où, cependant, l'arbre aux cent écus, couvert d'or automnal, dit la pérennité de la nature et sa finale victoire sur les œuvres des hommes, Sophy Giauque expose, dans son atelier, ses toiles les plus récentes et d'autres moins récentes; cet ensemble permet de se rendre compte du chemin, de l'heureux chemin, fait par l'artiste au cours de ces dernières années. Son talent s'est singulièrement mûri, humanisé, concentré; il vise à plus de simplicité, à plus d'unité; moins de lignes et moins de couleurs: tel est son idéal. Et si tel bouquet triomphant affirme la virtuosité de l'artiste, d'autres toiles, portraits, natures-mortes, paysages, surtout les natures-mortes, disent par quelle sévère concentration l'artiste veut arriver et arrive à être simple et sévère, par quel effort persévérant elle se rapproche de l'art classique vivant.

S. B.



Association Suisse
pour le
Suffrage Féminin

Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — La réunion mensuelle de l'Association pour le suffrage féminin a réuni, l'autre soir, 4 novembre, rue Etienne-Dumont, un auditoire particulièrement nombreux. Après une introduction de M^{me} Bondallaz, qui présidait la séance en l'absence de M^{lle} Gourd, M^{lle} Kammacher, avocate,

Cette première réunion du Comité National, comme les séances tenues jusqu'ici par la Direction font heureusement augurer des suivantes. En plein essor, la Fédération des Eclaireuses suisses regarde avec confiance un avenir qui semble lui réserver une place de jour en jour plus importante dans la vie sociale du pays.

P. W.

Union des Sociétés féminines de Lausanne.

L'Union des Sociétés féminines de Lausanne vient de tenir sa première Assemblée générale sous la présidence de M^{lle} L. Comte, avocate, qui a résumé la première activité de cette Union, née des nécessités de faire des démarches et des requêtes en commun, et qui a félicité les quinze Sociétés qui lui sont affiliées d'avoir ainsi compris les devoirs de la solidarité.

Le rapport du Comité présenté par M^{me} Virieux a fait un rapide historique de ce groupement: la première rencontre eut lieu le 21 novembre 1933, et le *Bulletin féminin*, rédigé par M^{me} Schnetzer, fut désigné comme organe de la nouvelle Union, à laquelle le Service social de Justice demanda de lui désigner quelques femmes disposées à accepter les charges d'une tutelle, et le Secrétaire de l'Enfance de faire des démarches pour que, dans certaines localités, des institutrices, et non pas seulement des instituteurs, soient chargées de l'orientation professionnelle des jeunes filles. M^{lle} Comte fut désignée comme présidente du Bureau, chaque présidente de Société affiliée faisant de droit partie du Comité.

L'Union a prêté son concours à la vente des insignes du 1^{er} août 1934 en faveur du service de maison et de l'apprentissage ménager, et a demandé que la ristourne aux cantons fut proportionnelle à la somme recueillie dans chaque canton: Vaud, qui avait recueilli 40.000 fr., a ainsi reçu 19.500 fr. L'Union a encore, sur la demande de M. Schwar, inspecteur scolaire, étudié un projet de cours pour jeunes filles libérées de l'école et sans occupations; saisie de nombreuses plaintes contre les exigences de bureaux privés de placement, elle compte étudier la réglementation et le contrôle de ces bureaux, en se mettant d'accord avec le Département de Justice et Police.

La question du service de maison, annexé au règlement communal sur la protection ouvrière, a fait l'objet d'un rapport spécial de M^{lle} Comte. Estimant que les rapports entre maîtresses de maison et employées ne devaient pas figurer dans un règlement sur la protection ouvrière, l'Union a adressé une lettre à la Municipalité; certains municipaux demandèrent alors à quelques femmes d'élaborer un projet de règlement. L'Union étudie la création d'un contrat-type, — déjà en vigueur dans plusieurs villes, — extrêmement souple, établissant des minima, et qui ne serait pas obligatoire. M^{lle} Comte a insisté sur le danger d'une réglementation excessive, tracassière; il faut tenir compte des conditions spéciales de la vie familiale.

M^{me} Schroeder-Roord parla de l'aide aux chômeuses intellectuelles, souligna le succès du thé-vendredi organisé le 16 octobre avec le concours de M^{les} Denise de Meuron, Andrée Foetisch et Chambettaz; la manifestation a laissé un bénéfice de 817 fr. 20; les dépenses n'ont été que de 73 fr. 60.

Bien travaillé, mesdames!

S. B.

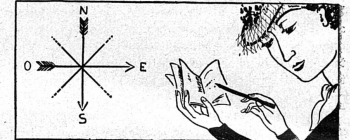
a fait un exposé théorique sur le fonctionnement des tribunaux de prud'hommes sur les charges, et les attributions des personnes qui, le 7 décembre prochain, y seront élues.

Ce petit droit de vote et d'éligibilité dont les femmes jouissent depuis 1932, elles doivent montrer qu'elles y tiennent en allant toutes voter. Ici, car, alors que la chose est toute simple pour les hommes, qui s'inscrivent d'office au département de l'Intérieur, les formalités sont plus compliquées pour les femmes. M^{lle} Kammacher donne tous les renseignements nécessaires à cet effet.

Ensuite se succèdent quatre des vingt-trois femmes juges qui ont exercé leur mandat depuis 1932, et qui avaient été proposées par des Sociétés féminines, l'Association pour le suffrage en tête. C'est avec une attention soutenue qu'on écoute les impressions de M^{mes} Lambossy, médecin-dentiste, qui, dans le groupe XI, a fonctionné, et comme membre de cette profession, et comme maîtresse de maison; de M^{lle} Dupont, patronne couturière, appartenant au groupe VII; de M^{me} Ricard, employée de commerce, nommée dans le groupe X, et finalement de M^{me} Kunz (groupe VI), en remplacement de M^{me} Prior, empêchée.

De tout cela ressort nettement le vif intérêt, l'ardeur même avec lesquels ces dames se sont acquittées de leur tâche, les excellents termes auxquels elles n'ont cessé d'être avec leurs collègues masculins, la confiance qu'elles ont souvent eu la joie d'éveiller dans les jeunes (apprenants des deux sexes), l'influence qu'il leur a été donné d'exercer, et ce sentiment enfin qu'elles étaient bien à leur place de toutes façons, même là où il ne s'agissait pas de cas d'une évidence criante, ou, avant 1932, un cordonnier et un jardinier, par exemple, étaient appelés à juger des litiges entre maîtresses de maison et leur personnel, ou pis encore, entre modiste et couturière et leurs employées. De nombreuses questions ont été posées, et le contact entre l'auditoire et les femmes-juges a encore été facilité, prolongé, ensuite, durant le thé.

M.-L. P.



Garnet de la Quinzaine

Mercredi 27 novembre:

LAUSANNE: Association pour le Suffrage féminin, Petite Salle de la Maison du Peuple, 20 h. 30: *Comment soigner le nourrisson (les maladies les plus fréquentes, comment les prévenir)*, troisième leçon du Cours public et gratuit donné par M^{lle} le Dr. Catherine Kousmine. Projections muiseuses.

Jeudi 28 novembre:

GENÈVE: Union des Femmes et Association féminine d'éducation nationale, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: *Notre Constitution fédérale, son contenu, son application, son avenir*. Dernière leçon du Cours public et gratuit donné par M^{le} Alfred Borel, avocat.

Vendredi 29 novembre:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, Grande salle de l'Ecole d'Etudes sociales, 20 h. 30: *Le commerce et la loi (vente, bail, contrat de travail, poursuite pour dettes)*, par M^{lle} Emma Kammacher, avocate. Dernière leçon du Cours sur des notions de droit organisé par l'Association. Cartes à l'entrée.

Samedi 30 novembre:

GENÈVE: Salle de paroisse du Grand-Saconnex, 20 h. 30: *Le vote des femmes*, conférence par M. le prof. Pierre Bovet, organisée à la demande de l'Association pour le Suffrage.

Lundi 2 décembre:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: *Assemblée mensuelle (thé suffragiste) publique et gratuite: Le féminisme en Pologne et dans les Etats-baltiques*, par M^{lle} Gourd, secrétaire de l'Alliance Internationale pour le Suffrage.

Jeudi 5 décembre:

GENÈVE: Amicale des Ecoles enfantines, 15 h.: *Assemblée mensuelle. Opérations administratives. Le Congrès féministe d'Istanbul*, causerie par M^{lle} Gourd.

Vendredi 6 décembre:

LAUSANNE: Association pour le Suffrage, Lycée-Club, 2 bis, rue du Lion-d'Or, 20 h. 30: *Soirée récréative offerte aux membres. Christine de Pisan*, causerie par M^{lle} Doleires. Musique, thé, surprises.

Samedi 7 décembre:

GENÈVE: Elections aux tribunaux de prud'hommes, Salle de gymnastique du Collège de Malagnou, de 15 à 22 heures: Appel à toutes les électrices inscrites.

BEURRE FONDU
excellent

en boîtes de 1 kilo
et d'une livre
Très avantageux

En vente partout

Laiteries Réunies

P 956 X

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE